Conférence internationale Post-Keynésienne de Lille,

2ème édition – 24, 25 et 26 juin 2026.

La fin de la globalisation économique.
Vers un retour à une sorte d'auto-suffisance régionale ?

Appel à contribution

" Nous sommes pacifistes, aujourd'hui, avec une telle force de conviction, que si l'internationaliste, en matière économique, pouvait l'emporter sur ce point, il retrouverait rapidement notre appui. Mais qu'un pays consacre une part importante de son effort à la conquête de marchés extérieurs, ou que des capitalistes étrangers en pénètrent la structure économique grâce à leurs ressources et à l'influence qu'elles leur donnent, ou que notre vie économique dépende étroitement des politiques économiques fluctuantes de pays étrangers, voilà qui, aujourd'hui, ne paraît plus de façon évidente favoriser ni garantir la paix dans le monde".

J-M. Keynes (1933), « National Self-Sufficiency », *New Statesman and Nation*.

L'ordre économique mondial que nous avons connu ces 45 dernières années est en train de vaciller. Si certains voulaient croire en une « mondialisation heureuse » (Minc, 1993) ou que d'autres la pensait « non-coupable » (Krugman, 1996), ces certitudes, celles du consensus de Washington pour faire court, sont en train de s'effriter, sous l'effet des crises financières de plus en plus fréquentes, de l'accumulation des déséquilibres macroéconomiques, de la multiplications des troubles géopolitiques, de la montée apparemment irrésistible des pouvoirs autoritaires, et de l'accumulation des dettes souveraines et privées. Ces coups de boutoirs contre l'ordre ancien déstabilisent les institutions de la gouvernance économique mondiale, mitent le multilatéralisme et pavent la voie d'une montée du protectionnisme.

La montée du protectionnisme n'aura sans doute pas que des conséquences négatives. Elle peut venir soutenir le souhait de nombreuses populations et de gouvernements de recouvrer une meilleure souveraineté en matière économique et écologique. Ce mouvement fait écho à l'invocation de Keynes en faveur de davantage « d'autosuffisance nationale »… il y a presque un siècle de cela. La résurgence du protectionnisme pose tout un ensemble de questions au sujet desquelles les hétérodoxies ont déjà fourni de nombreuses réponses, certes, mais qui méritent sans doute d'être remises en perspectives, critiquées, actualisées, affinées ou reformulées pour coller à ce qui est en train de se passer, à la lumière des avancées les plus récentes de l'économie institutionnelle et de la macroéconomie post-keynésienne.

i) Existe-t-il une sorte de corps de doctrine, hérité d'une longue histoire des idées, qui pourrait recueillir un assentiment large parmi les économistes critiques d'aujourd'hui, et qui pourrait s'exprimer à travers quelques énoncés clairs, quelques préceptes et

recommandations bien établies en matière de protectionnisme, sur l'utilité et les modalités concrètes de le mettre en œuvre ?

ii) En particulier, quels sont les grands leviers stratégiques à actionner prioritairement, parmi les quatre grandes orientations distinguées traditionnellement : les aides publiques, les droits de douane, les quotas, les l*ocal content requirements* ? Dans quelle mesure ce choix dépend des objectifs poursuivis (emploi, équilibre du commerce extérieur, réindustrialisation, protection sociale et environnementale, innovation, transfert de technologie, instauration de circuits courts, etc.) ; des secteurs d'activité visés (ciblés ou au contraire non ciblés), de la taille des espaces souverains concernés, de l'horizon temporel de la politique envisagée ?

iii) Ce que l'on appelle la fin du multilatéralisme vient-elle apporter de l'eau au moulin des idées protectionnistes ? Ou plaide-t-elle pour une réorganisation à un autre niveau spatial du libre échange (au niveau de mégas régions ou de grands blocs économico-politiques) ? Plaide-t-elle en faveur d'une philosophie du commerce international conçu comme un commerce entre entreprises « sans nations », ou comme un commerce entre « nations » ? Peut-on d'ores et déjà prévoir qu'il y aura de vrais perdants et de vrais gagnants dans cette refonte des règles du jeu, et suivant quels critères distinctifs, quelles lignes de force ? Quel pourrait être le fil-à-plomb des réagencements qui s'opéreront dans la division internationale du travail et des « chaînes de valeur » dans ce contexte ? Quelles transformations attendre des redéploiements stratégiques et géographiques des grandes firmes industrielles, et de l'emprise croissante des géants du numérique.

iv) Comment les États pourront-ils mener de front les principaux défis qui réorganisent leur agenda : l'impératif de réindustrialisation, l'urgence des crises écologiques et de l'adaptation, le renforcement de leur défense. Qu'en sera-t-il de la planification à long terme, de l'investissement, des stratégies longues, de la socialisation de l'investissement ?

v) Du point de vue plus strictement macroéconomique, une économie mondiale dé-globalisée, réorganisée autour de grands pôles régionaux, serait-elle plus performante en termes d'emploi, de revenus, de stabilité économique, de qualité environnementale que l'économie globalisée des quarante dernières années ? Sera-ce une configuration plus propice à la dynamique d'ensemble de la demande effective, un jeu plus coopératif que par le passé, relégitimant, paradoxalement, certaines institutions de la gouvernance mondiale (FMI, banque mondiale, OCDE, OMC, etc.) ? Une répartition plus équitable des richesses devient la préoccupation centrale pour réussir les bifurcations écologiques à mettre en œuvre. La planification devra y jouer un rôle majeur. Ou est-ce que le repli sur quelques empires économiques de taille gigantesque peut faire craindre une régression moyenâgeuse en conflits inter-féodaux ? L'Europe parviendra-t-elle à conserver une place dans le concert des grandes puissance économiques ?

vi) Voit-on se dessiner, dans cette projection, les lignes directrices d'un nouvel ordre monétaire et financier international, régissant de nouveaux rapports entre les devises, de nouvelles règles de circulation des capitaux, de nouveaux principes de sécurité destinés à encadrer les activités des agents et les marchés financiers ? Et quelles seraient les lignes de fuite souhaitable en ces matières ? La financiarisation de l'économie – des entreprises, en particulier – en sera-t-elle affectée ? Où se situent les principaux risques pour la stabilité financière au niveau mondial (dans l'immobilier, l'endettement des ménages, les dettes publiques, les bilans des banques…) ? Comment reconstruire des systèmes financiers garantissant une nouvelle souveraineté monétaire et financière ?

vii) A un moment de l'histoire où les réponses à toutes ces questions restent manifestement conjecturales, témoignant de ce que les incertitudes de toutes sortes dominent le tableau,

peut-on esquisser des lignes de conduite circonstanciées pour l'articulation entre les politiques budgétaires et monétaires, une sorte de précis de navigation par gros temps, qui permettrait de se mettre en partie à l'abri des soubresauts impressionnants de l'ordre économique mondial.

Outre ce thème principal, les contributions sur d'autres thèmes récurrents dans le domaine de l'hétérodoxie seront également les bienvenues :

i) Dans le domaine de l'histoire de la pensée économique : les travaux traitant d'auteurs, de courants de pensée et de controverses qui portent sur le principe de la demande effective, la croissance, la distribution et l'emploi dans une perspective macroéconomique.

ii) Dans le domaine de l'économie des institutions et des organisations : les recherches qui mettent l'accent sur l'histoire des entreprises et leur mode de gouvernance, en relation avec le processus d'accumulation, l'innovation, les politiques sociales et environnementales mises en œuvre..

iii) Dans le domaine de l'économie industrielle : des contributions qui mettent en lumière les décisions en matière de fixation des prix (des marges), en relation avec les différents régimes de concurrence, le progrès technique et/ou l'évolution des relations de travail et le contexte international.

iv) Dans le domaine de la finance et de la banque : des travaux illustrant ou expliquant le poids croissant des institutions financières, des logiques financières et des produits financiers dans les processus économiques, ainsi que leurs impacts sur les entreprises, les ménages et les gouvernements.

Ces contributions seront d'autant plus appréciées qu'elles suggéreront des liens possibles avec des préoccupations macroéconomiques, contribuant ainsi aux avancées de la pensée non conformiste, en rupture avec le courant dominant.

Pour soumettre une proposition

Résumé des soumissions : Les résumés des projets de communication devront être téléversés sur le site de la conférence (https://pklille2026.sciencesconf.org_) au plus tard le lundi 5 janvier 2026. Ils doivent contenir au maximum 250 mots, préciser les noms des auteurs, leur institution d'affiliation, leur adresse mail, et les codes JEL correspondants au projet de communication.

Proposition de panel : Si vous souhaitez proposer un panel (une session parallèle) sur une thématique susceptible de rassembler plusieurs contributions, votre projet devra être téléversé sur le site de la conférence (https://pklille2026.sciencesconf.org) au plus tard le lundi 5 janvier 2026, en fournissant un résumé du thème de la session (au maximum 250 mots), les noms des contributeurs (entre 3 et 4 par session), le titre de leur contribution, leur institution d'affiliation, leur adresse mail, et les codes JEL correspondants aux projets de communication. Veuillez nous faire part le plus tôt possible de votre souhait d'organiser un panel, en nous écrivant à pklille2026@sciencesconf.org, pour que nous puissions pré-valider votre proposition et nous organiser en conséquence.

Pour toute information supplémentaire, merci de contacter : pklille2026@sciencesconf.org

Dates importantes

Date limite de soumission des résumés : 5 janvier 2026

Notification d'acceptation ou rejet : 19 février 2026

Date limite des inscriptions anticipées : 26 mars 2026

Date limite des inscriptions tardives : 11 mai 2026

Date limite pour l'envoi des papiers : 10 juin 2026

Comité d'organisation

Aïmane Abdelsalam (University of Lille, Clersé) ; Federico Bassi (University of Lille, Clersé) ; Florian Botte (University of Littoral Côte d'Opale, Lem) ; Laurent Cordonnier (University of Lille, Clersé) ; Thomas Dallery (University of Littoral Côte d'Opale, Clersé) ; Ilona Delouette (IMT Nord Europe, Clersé) ; Vincent Duwicquet (University of Lille, Clersé) ; Mathilde Guerguoat-Larivière (Université of Lille) ; Louise Herry (Université de Lille) ; Alexandra Hyard (University of Lille) ; Vinicius Martinez (University of Lille, Clersé) ; Jordan Melmiès (University of Lille, Clersé) ; Virginie Monvoisin (Grenoble Ecole de Management) ; Marlyse Pouchol (University of Reims) ; Haingotiana Rajaonah (Université de Lille, Clersé) ; Cédric Rogé (University of Lille, Clersé) ; Magali Saves (University of Lille) ; Franck Van de Velde (University of Lille) ; Louis Vanhoove (University of Lille, Clersé) ; Cécile Vasseur (Univeristé de Lille, Clersé).

Conférenciers invités (à compléter)

Yeva Nersisyan – Franklin and Marshall College

Maria Nikolaidi – University of Greenwich

Jean-François Ponsot – University of Grenoble

Publication d'une sélection de contributions

The European Journal of Economics and Economic Policies: Intervention (EJEEP) publiera un numéro spécial après la conférence, s'appuyant sur les contributions présentées lors de celle-ci. Pour ce numéro spécial, l'EJEEP publiera entre 3 et 8 articles.

Scientific Committee

Eric Berr (Université of Bordeaux)
Laurent Cordonnier (Université de Lille)
Muriel Dal Pont (Université Côte d'Azur)
Petra Dunhaupt (Berlin school of economics and law)
Alicia Giron (Universidad Nacional Autonoma de Mexico)
Antoine Godin (Association France Développement)
Eckhard Hein (Berlin School of economics and law)
Jesper Jespersen (Roskilde University)
Annina Kaltenbrunner (Leeds University Business School)
Dany Lang (Université Sorbonne Paris Nord)
Marc Lavoie (University of Ottawa)
Noemi Levy (Universidad Nacional Autonoma de Mexico)
Daniela Magalhaes Prates (UN Trade and Development)
Catherine Mathieu (Office Français de Conjoncture Économiques)
Virginie Monvoisin (Grenoble École de Management)
Yeva Nersisyan (Franklin and Marshall College)
Maria Nikolaidi (University of Greenwich)
Ozlem Onaran (University of Greenwich)
Sandra Rigot (Université Sorbonne Paris Nord)
Louis-Philippe Rochon (Laurentian University)
Laurence Scialom (University of Paris Nanterre)
Peter Skott (University of Massachussets, Amherst)
Henri Sterdyniak (Office Français de Conjoncture Économiques)
Engelbert Stockhammer (King's College)
Randall Wray (Levy Economics Institute)
Genarro Zezza (University of Cassino and Southern Lazio)